



LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veuillot

Les sacres il y a vingt ans, une réponse à l'apostasie

Vingt ans après les sacres, tout nous invite à voir avec un grand réalisme la situation du monde et de l'Eglise. « Admettez avec moi, disait Mgr Lefebvre, les faits sous les yeux, que le libéralisme conciliaire mène maintenant l'Eglise au tombeau ».

Que Dieu fasse de nous tous des esprits loyaux et tant soit peu clairvoyants, prêts aussi à réagir sainement dans une fidélité sans faille à la vérité. « Tu ne trahis jamais l'autorité, disait le Père de Chivré, quand les faits prouvent qu'elle trahit, elle, sa fonction vis-à-vis de Dieu, vis-à-vis des âmes, vis-à-vis de la vérité. Reste rebelle contre tout ce qui est tordu. Dieu bénit ceux qui ont des voies droites ».

L'aveuglement de Rome

Nous avons appris, stupéfaits, le complot de pénétration de la hiérarchie catholique par la secte libérale, nous avons vu ses progrès jusqu'aux plus hauts postes et son triomphe au concile Vatican II. Nous avons eu des papes libéraux. Le premier pape libéral, celui qui se riait des « prophètes de malheur ». Les portes du bercail ont été ouvertes, et les loups ont pénétré dans la bergerie et ils ont massacré les brebis. Vint le deuxième pape libéral, le pape au visage double, le pape humaniste ; il renversa l'autel, abolit le sacrifice, profana le sanctuaire. Le troisième pape libéral est survenu, le pape des droits

de l'homme, le pape des religions unies et il s'est lavé les mains, et il s'est voilé la face devant tant de ruines amoncelées, pour ne pas voir les plaies sanglantes de la Fille de Sion, l'Epouse Immaculée de Jésus-Christ.

Un quatrième pape renouvelle les actes de ses prédécesseurs, enfonce le clou sur des doctrines qui dissolvent la foi catholique.

Mais il y eut Mgr Lefebvre qui ne pouvait se résigner. Il ne se contenta pas d'assister les bras ballants à l'agonie de notre Mère la Sainte Eglise. Il s'est refusé à partager l'optimisme béat d'une époque dont l'aveuglement n'est autrement explicable que comme l'accomplissement de la prophétie de saint Paul concernant les apostats des derniers temps : « Dieu, lui-même, dit-il, leur enverra une puissance de divagation afin qu'ils croient au mensonge ».

Quel plus terrible châtement qu'une hiérarchie déboussolée ! Si l'on en croit Sœur Lucie, c'est cela que Notre-Dame aurait prédit dans la troisième partie du secret de Fatima. Et toujours selon sœur Lucie, cette crise correspond à ce que l'Apocalypse nous dit du combat de la femme contre le Dragon.

Léon XIII, dans son petit exorcisme, parle des ennemis très rusés qui remplissent d'amertume l'Eglise du Christ. Là où le siège du bienheureux Pierre et la Chaire de la Vérité furent établis comme une lumière pour les na-

tions, là, ils ont posé en quelque sorte le trône de l'abomination de leur impiété ; afin que le pasteur une fois frappé, ils puissent disperser le troupeau.

« Si saint Paul disait pour son temps : le mystère d'iniquité est déjà à l'œuvre, que dirait-il maintenant ? » commente Mgr Lefebvre.

Saint Pie X, en 1903, exprime sa crainte dans son encyclique inaugurale *E supremi apostolatus*, sa crainte que le temps d'apostasie où l'Eglise entrerait ne fût le temps de l'Antéchrist.

« Nous éprouvions une sorte de terreur, à considérer les conditions funestes de l'humanité à l'heure présente.

Page 1 Editorial *M. l'abbé X. Beauvais*

Page 3 Dossier : Fraternité Saint-Pie X et ralliés : rétrospectives et perspectives

par M. l'abbé F.-M. Chautard

Page 4 La Fraternité et les sacres de 1988 : l'opération survie

Page 7 Le ministère critique de la Fraternité

Page 8 Les ralliés, 20 ans après, l'épreuve des faits

Page 12 Rome a-t-elle changé ?

par M. l'abbé C. Thouvenot

Page 13 Exposition Marie-Antoinette

par Elisabeth Moriceau

Page 14 Quelle doit-être notre attitude ?

par M. l'abbé F.-M. Chautard

Page 16 Activités — Annonces

Recevez chez vous tous les mois

LE CHARDONNET

Ceci est un extrait numérique du mensuel *Le Chardonnet*. Il s'agit d'une simple version de consultation comportant par conséquent les illustrations à basse résolution mais ne contenant pas toutes les pages. La lecture à l'écran ou sur des feuilles volantes étant d'un confort plus que médiocre, nous vous encourageons vivement à souscrire à un abonnement à la version imprimée et complète, disponible par cor-

respondance à l'adresse figurant sur le bon ci-dessous.

Nous faisons partie des gens qui pensent que l'informatique et le virtuel ne doivent pas menacer l'édition imprimée, réelle, palpable, celle qui traverse les siècles. Alors, si vous pensez comme nous, abonnez-vous !

Le Chardonnet, 10 numéros sur l'année

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 22 euros De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle

Adresse

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - A expédier à M. Eric Brunet, - LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins - 75005 Paris

W

gnera les hommes et l'Antéchrist paraîtra.

Alors pourquoi ? La réponse est à chercher du côté de l'amour. En vérité, Dieu nous gouverne en ayant choisi une économie qui honore davantage notre liberté et qui convient mieux à notre foi. Et c'est là une grande preuve d'amour. Dieu nous appelle à marcher vers Lui tels que nous sommes. Notre foi est ainsi obligée de devenir plus forte lorsqu'elle doit s'exercer dans la nuit. De même notre attachement à Jésus-Christ est obligé de devenir plus aimant et plus vigoureux lorsque la puissance divine n'est pas éclatante.

Ainsi donc, il convient mieux pour la pureté de la foi, de l'espérance et de la charité que les éléments négatifs ne soient pas éliminés de notre longue histoire, de sorte que dans la conduite de l'humanité comme dans la sanctification de chacun de nous, notre Dieu mérite vraiment le nom de Dieu caché. Et le fait qu'Il se cache est le signe d'un plus grand amour puisqu'Il nous invite par là à Le chercher avec plus d'empressement, d'humilité et de confiance.

L'Eglise peut, après vingt siècles, remercier Dieu de toutes les splendeurs de son passé. Elle peut remercier Dieu de ces consécrations épiscopales qui ont permis aux sources de la grâce de continuer à couler, depuis vingt ans. Malgré les angoisses du présent, malgré les incertitudes de l'avenir humain, prononçons aujourd'hui un acte d'espérance. Merci Mgr Lefebvre de nous avoir redonné cette espérance.

Abbé Xavier BEAUVAIS

N.B. : Plusieurs passages de cet éditorial ont été inspirés de réflexions du Révérend Père Calmel dans *Théologie de l'histoire*.

Église Saint-Nicolas du Chardonnet
23, rue des Bernardins – 75005 Paris
Téléphone 01 44 27 07 90 – Fax 01 43 25 14 26
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.stnicolas-chardonnet.net
Directeur de la publication :
Abbé Xavier Beauvais
Composition : www.actuance.eu
Impr. Ferrey, 22 rue Barbès – 92100 Montrouge
ISSN 0985.1526 – Tirage : 2200 ex.
CPPAP N° 0311G87731 jusqu'au 31.03.2011

Dossier : Fraternité Saint-Pie X et ralliés : rétrospectives et perspectives ¹

20 ans. Presque une génération. C'est à cette génération que ce dossier est particulièrement consacré. A ceux qui, en 1988, naissaient au moment des sacres, à ceux qui, un certain 30 juin, avaient une dizaine d'années et aujourd'hui s'interrogent et se demandent quelle attitude adopter en face de cette opposition parfois sourde, parfois ouverte entre ceux qui s'appellent mutuellement ralliés, ecclésiadéistes, traditionalistes, intégristes, lefebvristes, schismatiques.

Querelle de clochers ? Controverse de spécialistes ? Question de tendance spirituelle ? De couleur ou sensibilité différente entre gens plus ouverts ou plus sérieux ? Quel est le problème central de cette division ? Quels en sont les enjeux sous-jacents ?

Aujourd'hui, 20 ans après, n'y a-t-il pas lieu de tirer un trait sur toute cette histoire ? Le mieux n'est-il pas de s'unir au moment où Benoît XVI semble remettre à flot l'Eglise, à l'heure du grand retour de la liturgie traditionnelle ? La Fraternité Saint-Pie X n'a-t-elle pas tort de rester ainsi à l'écart comme la dernière *Lettre aux amis et bienfaiteurs*² de S.E. Mgr Bernard Fellay l'exprime ?

Pour tâcher de donner une réponse à ceux qui la demandent – et Dieu sait si les jeunes sont avides de la connaître – il ne sera pas superflu d'examiner les questions suivantes :

– la raison des sacres : pourquoi Mgr Lefebvre en est-il venu à sacrer quatre évêques malgré l'opposition romaine ?

– la création des instituts *Ecclesia Dei* : pourquoi certains n'ont-ils pas voulu suivre Mgr Lefebvre ?

– 20 ans après, peut-on dire que les instituts *Ecclesia Dei* ont fait fausse route ? Quel jugement peut-on porter sur ces instituts ?

– 20 ans après, peut-on dire que Rome a changé ?

– Conclusion : Comment comprendre la ligne suivie par la Fraternité Saint-Pie X ? Quelles en sont les conséquences ? Quelle doit être notre attitude ?

1. Sauf indication contraire, tous les articles sont de l'abbé François-Marie Chautard.

2. Avril 2008.

HORAIRES DES MESSES

Dimanche

8 h 00 : Messe lue

9 h 00 : Messe chantée grégorienne

10 h 30 : Grand-messe paroissiale

12 h 15 : Messe lue avec orgue

16 h 30 : Chapelet

17 h 00 : Vêpres et Salut du T.S.S.

18 h 30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse

à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30

La messe de 18 h 30 est chantée aux fêtes de 1^{er} et 2^e classe.

La Fraternité et les sacres de 1988 : l'opération survie

En cette journée d'avril 1970, éraconte Mgr B. Tissier de Mallerai, « Monseigneur nous découvrit le fond de sa pensée (...) » :

« Je vais vous placer au Salésianum – cette maison d'étudiants située elle aussi à Fribourg – vous y continuerez vos études à l'Université et je vous trouverai quelque évêque pour incardiner ceux d'entre vous qui ne le sont pas (...) Pour ma part, poursuit Mgr Tissier, la perspective décrite par Monseigneur me semblait impossible. J'avoue que je n'ai jamais douté que Monseigneur continuerait. Mais Paul Aulagnier réagissait déjà : 'Comment, Monseigneur, vous allez nous abandonner ? Et une fois ordonnés prêtres, qu'allons-nous devenir, dispersés dans les diocèses, entourés de progressistes ? Comment tiendrons-nous le coup ?' »¹.

A notre avis, toute l'histoire de la Fraternité est contenue dans cette remarque si pertinente de M. l'abbé Aulagnier :

La volonté ferme de rester fidèle à la Tradition.

La réalité d'un environnement conciliaire hostile et corrosif.

La nécessité de se protéger de cette pression moderniste par des moyens appropriés.

La volonté ferme de rester fidèle à la Tradition

Mgr Lefebvre le répétait souvent, s'il a fondé la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, c'est avant tout pour sauver le sacerdoce catholique et avec lui donner aux fidèles le moyen de sauver leur âme en recevant un enseignement véritablement catholique et des sacrements authentiques, non frelatés. C'est donc par une volonté ferme de rester fidèle à la foi catholique pour sauver nos âmes que Mgr Lefebvre a œuvré².

La réalité d'un environnement conciliaire décadent, hostile et corrosif

Hélas, la Fraternité a vu le jour dans une situation de crise dans l'Eglise sans précédent. Perte de la foi, perte de l'esprit surnaturel, destruction du sacerdoce avec des défections sacerdotales par dizaines de milliers dans le monde entier, recyclage des prêtres, réforme systématique de tous les rouages de l'Eglise dans un sens moderniste : changement de doctrine



Mgr Marcel Lefebvre le jour des sacres.

sur des sujets aussi fondamentaux que le règne social du Christ, l'œcuménisme, la liberté religieuse, la collégialité, le salut des incroyants, la conception de l'autorité ; remaniement des congrégations romaines, réforme protestantisée de tous les sacrements, du bréviaire, de la liturgie dans tout son ensemble, du droit canonique, changement du catéchisme, de l'Écriture sainte rendue œcuménique... Et le pire est que ces changements furent avalisés, demandés, exigés par Rome. Qu'on pense à la demande inouïe faite par le Saint-Siège à l'Espagne, au canton suisse du Valais, à l'Italie, à la Colombie, de supprimer la mention de la religion catholique comme religion d'Etat au nom de la liberté religieuse.

Il faut avoir à l'esprit tout ce bouleversement pour comprendre la réaction de survie de ceux que l'on a appelés les traditionalistes. Devant cette marée moderniste, nombre de personnes, trop peu nombreuses malheureusement, se sont dressées pour tenter de sauver ce qu'il était encore possible de sauver.

Mgr Lefebvre, à la demande de séminaristes épouvantés du désastre de la formation reçue dans les séminaires (que l'on songe au drapeau rouge qui flottait en mai 1968 au séminaire français de Rome), fonda – béni et encouragé en cela par l'évêque de Fribourg – ce qui allait devenir le fameux séminaire d'Ecône. Et là, les sanctions épiscopales et romaines ont commencé à pleuvoir, drues, sévères. Accusé, dénoncé à Rome, le séminaire – qui n'a eu et n'a d'autre tort que de former les prêtres comme naguère – reçut, du 11 au 13 novembre 1974, la visite de deux prélats romains, Nosseigneurs Onclin et Deschamps. L'enquête tourna au scandale quand ces envoyés romains, chargés de vérifier l'orthodoxie d'Ecône, osèrent dire aux séminaristes que le Christ n'était pas physiquement ressuscité et que l'ordination de prêtres mariés était une chose comme allant de soi³. Mgr Lefebvre réagit alors dans une vigoureuse déclaration appelée à une grande publicité, la fameuse déclaration du 21 novembre 1974.

L'engrenage est enclenché et les sanctions ne se font pas attendre. Le 6 mai 1975, la Fraternité est officiellement dissoute par Rome qui demande la fermeture immédiate du séminaire. La date des ordinations approche. Que faire ? Obéir et fermer ce qui est pour l'heure le seul séminaire à former d'une manière traditionnelle les prêtres ? Obéir et cesser la réaction de survie face à la tempête qui secoue l'Eglise ? Abandonner ces prêtres résistants qui attendent la relève ? Abandonner ces fidèles attachés à la foi de tou-

1. *Fideliter* n° 59, septembre-octobre 1987, p. 63.

2. « Le principe fondamental qui dicte notre action est la conservation de la foi, sans laquelle nul ne peut être sauvé, nul ne peut recevoir la grâce, nul ne peut être agréable à Dieu, comme le dit le Concile Vatican I ». Mgr B. Fellay, *Lettre aux amis et bienfaiteurs* n° 72, du 14 avril 2008.

3. Cf. Bernard Tissier de Mallerai, *Mgr Lefebvre, une vie*, Clovis, 2002, p. 505.

Le ministère critique de la Fraternité

Quitte à travailler de l'intérieur, ne peut-on pas garder un silence respectueux sur les erreurs modernes répandues par les autorités tout en prêchant la bonne doctrine ?

A vrai dire, le silence respectueux n'est moralement possible que pour éviter un mal pire. L'histoire de saint Pie X nous en fournit un exemple avec l'Action Française, quand il estimait qu'une condamnation était inopportune et aurait entraîné bien plus d'inconvénients que d'avantages. Or, dans le cas présent, les circonstances sont telles que l'inconvénient qui résulte du silence (la négligence pour le bien commun de la foi et le scandale pour les fidèles) est pire que l'inconvénient qui résulte de la dénonciation de l'erreur (la mise apparente au ban de la société visible de l'Eglise conciliaire).

La réponse tient donc en un mot : le bien de la foi et le bien de la foi suppose aujourd'hui la condamnation de l'erreur pour deux raisons :

- ♦ la garder soi-même. L'expérience prouve, hélas, qu'il ne suffit pas de prêcher la vérité mais qu'il faut aussi condamner les erreurs ;
- ♦ prévenir la chute de ceux qui pourraient être tentés d'y succomber.

Ajoutons les arguments suivants qui pèsent dans la balance et montrent qu'un véritable amour de la foi ne peut se conjuguer aujourd'hui avec un respectueux silence :

1. La vérité réclame la condamnation de l'erreur : « les prédicateurs de la vérité doivent faire deux choses, à savoir exhorter selon une sainte doctrine, et vaincre la contradiction »¹.

2. Le bien de la foi postule cette condamnation publique de l'erreur quand bien même l'autorité y tomberait : « En cas de nécessité, là où la foi est en péril, n'importe qui est tenu de faire connaître sa foi, soit pour instruire ou affermir les autres fidèles, soit pour repousser les attaques des infidèles »², « S'il y avait danger pour la foi, les supérieurs devraient être repris par les inférieurs, même en public. Aussi Paul, qui était soumis à Pierre, l'a-t-il repris pour cette raison »³.

3. La vérité est bien mieux mise en évidence par la distinction d'avec l'erreur et la condamnation de celle-ci⁴.

4. La vérité ne doit pas se cacher par peur des critiques

qui existeront toujours quoi qu'il arrive : « Il vaut mieux causer du scandale que d'abandonner la vérité »⁵.

5. La politique qui consiste à rechercher seulement les passages traditionnels dans le Magistère (sorte de scanner intellectuel qui ne détecte que les passages traditionnels) est à la base la même qui soutient l'œcuménisme : ne voir que les bons aspects des religions pour ne pas risquer de nuire à une entente qui favoriserait le rapprochement.

6. Les fondements rationnels de notre position reposent sur la trahison de Rome et l'abandon par celle-ci de la Tradition (cf. article précédent). Ne mentionner que les bons côtés de Rome conduirait petit à petit à oublier les raisons de notre combat et à retomber insensiblement dans les erreurs combattues.

7. Le meilleur service que nous puissions rendre à Rome est de ne pas nous taire sur les erreurs conciliaires et de rester ferme. Que dirait-on d'une épouse ou d'enfants qui ne préviendraient pas leur époux et père, lorsque ce dernier s'engagerait dans une voie mortelle ? Ne serait-ce pas là non de l'amour mais une lâcheté servile et cruelle ?

8. Cette clarté d'exposition et donc cette condamnation des erreurs est rendue plus nécessaire en raison de l'augmentation de la confusion dans l'Eglise et en particulier dans les milieux traditionnels. Cette confusion s'explique par :

- ♦ la pomme de discorde *Ecclesia Dei* qui plus de 20 ans après, ne cesse pas de réaliser son but : énerver les convictions et diviser les forces. De là...

- ♦ une palette de plus en plus variée de nuances doctrinales et donc une confusion des esprits plus grande, esprits qui ont du mal à se faire une idée, ce qui n'était pas le cas lorsque les deux « camps » étaient bien tranchés ;

- ♦ une jeunesse qui n'a pas connu les combats des vétérans, n'a pas eu à se positionner et a donc davantage besoin de précision ;

- ♦ une perte chez certains de l'habitude du combat et avec elle de réfléchir sur les raisons de celui-ci.

9. Ne mentionner que les bons côtés de Rome conduirait d'abord à croire que la crise touche à sa fin, puis dans

un délai proche, à ne pas comprendre le refus des autorités de la Fraternité de conclure un accord avec Rome, et donc d'atténuer cette force de résistance.

Cela étant dit sur ce devoir critique décrié par les ralliés, il reste à voir si ces derniers ont au moins conservé leurs positions de départ. ☒



Le 29 juin 1988

1. Saint Thomas d'Aquin, Comm. in 2 Cor. 2, leçon 3, n°72.

2. Saint Thomas d'Aquin, Somme Théologique, II.II.q.3, a.2, ad 2.

3. Saint Thomas d'Aquin, Somme Théologique, II.II.q.33, a.4, ad 2.

4. C'est le procédé de saint Thomas qui pose les objections, l'affirmation de la vérité et la réponse aux objections.

5. Saint Grégoire, Hom. 7 sur Ezéchiel.

LES RALLIÉS, 20 ans après, l'épreuve des faits

Des compromis doctrinaux

20 ans après, le constat est accablant. Comme le notait M. l'abbé de Cacqueray le 22 avril 2007, « au fur et à mesure que se sont ralliés à la Rome conciliaire différents monastères, instituts ou prêtres isolés, il s'est toujours produit un affadissement, un gauchissement des idées qui s'est d'abord opéré par le remplacement ou le détournement de sens d'un mot puis de quelques-uns. Il suffit d'avoir consenti à l'un d'entre eux – car il existe normalement une cohérence dans une pensée – pour qu'il en amène d'autres à germer, qui vont lui imposer peu à peu une tout autre orientation. Quelques années après, l'on se frotte les yeux en se demandant comment il est possible qu'un tel fossé ait pu se creuser »¹. Ouvrons justement les yeux, car doctrinalement, ces instituts ont cédé sur :

1. « L'abbé Laguérie à la croisée des chemins », La porte latine.org.

2. Deux exceptions à notre connaissance. La première vient de l'IBP qui, par une logique qui nous laisse songeur, adopte la légitimité et la valeur de la nouvelle messe tout en faisant sienne la critique de celle-ci. La seconde vient de *Renaissance catholique* à travers la réédition du *Bref examen critique*, *Renaissance catholique* dont nous avons peine à comprendre la cohérence puisque ce mouvement n'hésite pas à inviter à des adorations du Saint-Sacrement dans des églises où les hosties sont consacrées à une messe que le *Bref examen critique* qualifie de douteusement valide.

3. A noter que Mgr Rifan eut l'impudence de déclarer qu'il avait simulé cette concélébration. Cela en dit long sur le courage et l'honnêteté d'un tel évêque. De plus, et à propos des instituts ralliés après les sacres, comme Campos ou l'IBP qui se basent sur un changement de Rome non en 1988 mais à la fin du règne de Jean-Paul II ou au début de celui de Benoît XVI, le raisonnement reste fondamentalement le même : on peut maintenant faire confiance à Rome. L'évolution rapide de ces instituts (mentionnée dans cet article) ou la stabilité des idées modernistes à Rome (cf. article suivant) démontre l'irréalisme d'un tel jugement.

4. « Qu'il s'agisse de la valeur et de la sainteté des anciens et des nouveaux livres [liturgiques], un clerc adhérent à l'usage ancien ou nouveau ne pourrait se dire pleinement catholique s'il laissait subsister une ambiguïté sur ses convictions intimes en ces matières » abbé Pierre-Olivier, « Accueillir le Motu proprio » dans *Sedes Sapientiae*, n°101, automne 2007, p. 28. On aimerait demander à cet abbé ce que signifie pour lui être non pleinement catholique... Comprendons nous bien. Que celui qui n'a jamais commis d'écart de plume leur jette le premier calame. Il ne s'agit pas de cela ici mais de montrer que ce ne sont justement pas des écarts de plume mais le résultat d'une position pratique.

5. « Je ne crois pas que célébrer la messe selon le nouvel ordo puisse en soi constituer un désordre moral objectif » (intervention sur *Le Forum catholique* du 13/11/2006). Mgr Lefebvre disait exactement le contraire : « La nouvelle messe conduit au péché contre la foi, et c'est un des péchés les plus graves, les plus dangereux (...) Autant conclure qu'une personne qui serait consciente et avertie du danger de cette messe, et qui s'y rendrait, ferait certainement au moins un péché véniel. Pourquoi,

La messe. Curieusement, ces instituts qui passent pour être les champions de la liturgie ont tous lâché sur ce point en reconnaissant la légitimité de la nouvelle messe et en se taisant logiquement sur la nocivité de celle-ci². Mentionnons Dom Gérard, abbé du Barroux (le 27 avril 1995), Mgr Wach, supérieur du Christ-Roi (le 21 décembre 1991), Mgr Rifan, supérieur de l'Institut saint Jean-Marie Vianney de Campos (le 8 décembre 2004) qui ont tous concélébré dans le nouveau rite³. Nous pourrions citer également et abondamment la revue *Sedes Sapientiae* qui défendait la parfaite orthodoxie de la nouvelle liturgie⁴ ou M. l'abbé Ribeton, supérieur actuel du district de France de la FSSP⁵ ou encore messieurs les abbés de Tanouärn et C. Héry (de l'IBP) défendant l'un la légitimité⁶, l'autre la valeur⁷ du nouveau rite.

La liberté religieuse : c'est le cas du Barroux avec la justification de la liberté religieuse par le père Basile dans sa très longue thèse ; c'est le cas de l'IBP, avec un article de l'abbé C. Héry qui encense le passage du Discours de Benoît XVI de décembre 2005 où il est question de la liberté religieuse⁸ ;

L'ecclésiologie du *subsistit in* avec le ralliement enthousiaste de M. l'abbé Ph. Laguérie à l'interprétation désormais classique de Rome⁹ ;

L'œcuménisme. Voici ce qu'osait déclarer il y a quelques années, l'ancien supérieur et cofondateur de la Fraternité

me direz-vous, pourquoi ne dites-vous pas un péché grave ? Parce que je pense qu'une seule assistance à cette messe ne constitue pas un danger prochain. Je pense que le danger devient grave et par conséquent devient sujet d'un péché grave par la répétition. (...) Le péché devient grave si une personne consciente et avertie y va quand même régulièrement et dit : 'Moi cela m'est égal, oh, moi je ne crains pas pour ma foi.', alors qu'elle sait parfaitement que c'est dangereux » (Mgr Lefebvre, *La messe de toujours*, Clovis, 2005, p. 396-397).

6. « Ce Novus Ordo Missae reste un rite légitime de l'Eglise catholique romaine » (*Valeurs actuelles* n°3653, 1^{er} décembre 2006). Tellement légitime que l'abbé n'hésita ni à animer de sa voix puissante la messe de funérailles de P. Pujo célébrée dans le nouveau rite ni à prêcher à celle-ci. L'abbé a sans doute oublié ce propos de Mgr Lefebvre : « nous refusons de dire qu'elle [la nouvelle messe] est légitime » (*Communicantes*, août 1985).

7. *Le Mascaret* n° 290 (novembre 2007), p. 6-7.

8. Abbé Christophe Héry dans *Le Mascaret* n° 281 (juillet-août 2006), p. 6-7. A renfort de citations tronquées, notre abbé essaye de prouver que Benoît XVI donne une lecture de *Dignitatis humanae* conforme à la Tradition. Pour reprendre l'expression de M. l'abbé Céliier, « Il n'est plus question pour [lui] de chercher à interpréter *Dignitatis humanae* dans le sens de la Tradition, mais plutôt de chercher à interpréter la Tradition dans le sens de *Dignitatis humanae* (*L'Eglise déchirée*, Fideliter, 1994, p. 68). En réalité, le récent Discours à l'ONU du 18 avril 2008 (où on lit que le principe de la liberté religieuse vise « à obtenir la liberté pour tout croyant » et que « la pleine garantie de la liberté religieuse ne peut pas être limitée au libre exercice du culte, mais doit prendre en considération la dimension publique de la religion ») dissipe toute illusion.

9. « le pape rend ainsi à l'Eglise catholique romaine, après tant d'humiliations subies, sa place unique d'épouse du Christ Jésus (...) *Deo gratias*, l'interprétation authentique du Concile a bel et bien commencé (...) Ainsi, les orthodoxes constituent de véritables églises particulières toujours », « Réponse à des questions (Document de la Sacrée congrégation pour la doctrine de la foi du 29 juin 2007) » dans Blog de l'abbé Philippe Laguérie du 25 juillet 2007.

usent-ils avec certitude d'une véritable huile d'olive ? De la réponse à cette question dépend la certitude de la validité de leurs sacrements d'extrême-onction et de confirmation.

Le diable porte pierre

Tout ce réquisitoire, pour être fondé, n'en est pas moins sévère. Sans aucun doute y a-t-il de nombreuses âmes de bonne foi, pieuses, mortifiées, surnaturelles dans ces instituts. Peut-être d'ailleurs que des âmes, n'osant franchir le seuil de chapelles affublées du caractère injuste de schismatique, ont ainsi trouvé le chemin d'une vie chrétienne plus fervente, plus riche liturgiquement et doctrinalement dans ces instituts. Nous ne voulons et ne pouvons pas le nier. De même, ces instituts sont parfois l'occasion pour des prêtres et fidèles de découvrir le combat de la Tradition et d'arriver finalement jusqu'à la Fraternité Saint-Pie X mais ceci malgré l'orientation générale de ces instituts qui conduisent à l'assimilation des principes conciliaires.

De plus, comme l'enseigne le principe de morale rappelé par l'Apôtre : « Ne faisons pas le mal pour qu'il advienne du bien ». La fin ne justifie pas les moyens. C'est pourquoi le bien réel qui se fait dans ces instituts ne saurait justifier leur ralliement aux erreurs conciliaires²².

Au contraire, nous pensons que si ces prêtres et fidèles de bonne foi étaient (restés) fidèles au vrai combat sans se décourager, leur efficacité apostolique en serait décuplée. Doctrinalement parlant, ils n'auraient pas ce danger pour

leur foi. Spirituellement parlant, ils ne baigneraient pas dans ce climat propice à la mondanité. Pratiquement parlant, ils n'auraient pas la difficulté liée à la mauvaise volonté de la plupart des évêques.

Du cœur, Rodrigue !

Pour clore ce chapitre douloureux, terminons par une question d'honneur, ou si l'on préfère, de cœur. Il y a 20 ans, Mgr Lefebvre, dont la vie ne fut qu'un écho fidèle de la Tradition de l'Eglise, fut condamné pour le motif de n'avoir pas respecté cette même Tradition²³.

Avec lui, c'est toute la Tradition de l'Eglise qui fut excommuniée, l'enseignement constant de l'Eglise et, au-delà tous ces prêtres et fidèles qui ont si bien mérité de l'Eglise en ces années troublées. « Il doit être également évident, précise M. l'abbé de Cacqueray, pour tous ceux qui savent quelle est la bataille de Monseigneur Lefebvre, que la justice la plus élémentaire interdit de nouer 'des accords' si la mémoire de celui à qui nous devons tout – autant qu'il est possible de tout devoir à un homme – n'a pas été lavée des injustices et des peines subies. L'existence même de la commission *Ecclesia Dei*, dressée sur la condamnation de nos évêques, qui regroupe ceux 'qui ont abandonné le mouvement de Monseigneur Lefebvre' (interview du cardinal Castrillón Hoyos, 06.08.2007) se trouve viciée dès l'origine. Accepter d'en être est une gifle à la mémoire d'une personne qui nous est sacrée. Ce n'est point là affaire de susceptibilité. Chacun peut comprendre que nous serions, tout au contraire, des fils bien indignes et bien ingrats, et que nous pêcherions gravement contre l'honneur et contre la piété filiale, si nous admettions une régularisation canonique de notre situation sans plus nous soucier de notre fondateur. L'origine même de cette commission pontificale, comme sa dénomination invitant textuellement les fidèles à s'affranchir du combat des seuls évêques qui ont osé se lever pour défendre la doctrine traditionnelle, nous est odieuse et suffit à la discréditer à nos yeux »²⁴. Comment par le fait, pourrions-nous nous entendre avec ces ralliés qui, non contents de s'unir à la Rome qui a condamné la Tradition se rallie à cette condamnation même ?²⁵ ☒

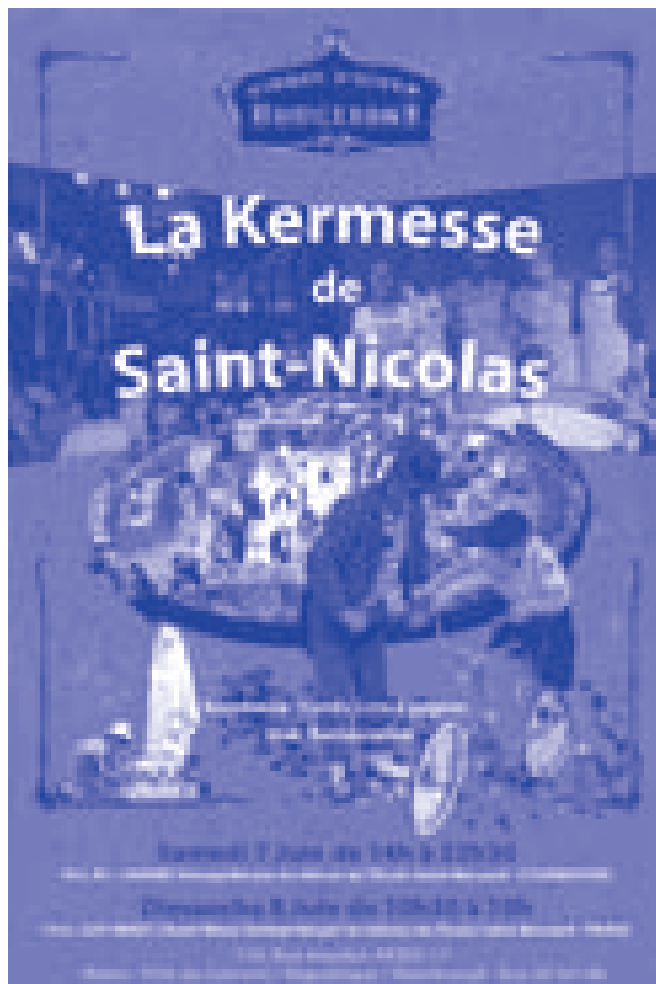
21. *L'Eglise déchirée*, Fideliter, 1994, p. 44. Ouvrage au demeurant fort instructif.

22. Pour donner un exemple plus fort, ce n'est pas parce que des païens peuvent être fort serviables qu'il est bon d'être païen.

23. « A la racine de cet acte schismatique, on trouve une notion incomplète et contradictoire de la Tradition. Incomplète parce qu'elle ne tient pas suffisamment compte du caractère vivant de la Tradition... » (*Ecclesia Dei Adflicta* du 5/7/1988).

24. *Lettre aux amis et bienfaiteurs* n°71, décembre 2007, p. 21.

25. Nous sommes conscients de ne pas avoir ici répondu à l'objection classique du schisme et de l'excommunication. Ces objections ont été amplement réfutées pour ne pas y revenir. Nous renvoyons aux ouvrages correspondants, en particulier celui publié par *Le courrier de Rome*, intitulé *La Tradition excommuniée*, 2001. De même, il y aurait beaucoup à dire sur la tactique révolutionnaire d'une Rome qui veut résoudre la question sur le plan pratique en renvoyant le problème doctrinal sur un terrain ambigu (comme l'expression équivoque d' « attitude critique positive envers le Concile »). Cf. *Le combat de la foi* n°135.



Rome a-t-elle changé ?

— Abbé Christian Thouvenot —

De la moindre fibre de notre être nous voulons servir l'Église catholique et lui être fidèles.

Nous professons inlassablement la foi comme la morale catholique, le culte comme la doctrine de l'Église. Nous nous efforçons de ne jamais nous appuyer sur nous-mêmes, mais constamment sur le Magistère de toujours, défini et certain, contre les nouveautés dangereuses ou pernicieuses qui se sont glissées et qui semblent triompher partout, jusqu'à Rome et dans tout l'univers catholique. Les premiers nous voudrions voir Rome retrouver sa Tradition et la véritable expression de la foi, tant liturgique que doctrinale. C'est là notre plus cher désir, notre espoir, notre combat.

Il ne faut pourtant pas prendre ses désirs pour des réalités, ni croire achevée la terrible crise que traverse l'Église simplement parce que nous l'attendons et l'espérons, ou parce que certains signes encourageants pourraient, tel l'arbre, cacher la forêt moderniste qui a envahi le sanctuaire de toutes parts : une vraie jungle à couper à la machette et au bulldozer !

Depuis qu'il est pape, Benoît XVI a, selon ses propres termes, pu donner l'impression qu'il s'employait à « résoudre les problèmes » auxquels l'Église est confrontée¹. Mais à côté du latin qu'il a réhabilité à l'occasion de son premier discours, le 20 avril 2005, à côté du *camauro* ou du chapeau pontifical qu'il a su arborer non sans fierté, à côté du *Motu proprio* du 7 juillet 2007 qui a pu être considéré par le clan progressiste comme une pierre dans son jardin, force est de constater que le souverain pontife s'emploie d'abord et avant tout à conduire et à consolider la révolution conciliaire en reprenant tous les grands axes, même les plus fous et les plus contraires à la foi.

Au lendemain de son élection, le nouveau pape s'engageait résolument dans cette ligne : « Je veux affirmer avec force ma

ferme volonté de poursuivre l'engagement de mise en œuvre du Concile Vatican II, dans le sillage de mes prédécesseurs et en fidèle continuité avec la tradition bimillénaire de l'Église »². Que l'on ne s'y trompe pas : la tradition n'est pas ici le critérium de vérité qui viendrait passer au crible les nouveautés conciliaires pour les corriger ou les oublier, mais la simple affirmation que le concile doit être lu, compris et accueilli au moyen de « l'herméneutique de la continuité »³. Car « au fil des années, les documents conciliaires n'ont rien perdu de leur actualité ; leurs enseignements se révèlent même particulièrement pertinents en ce qui concerne les nouvelles exigences de l'Église et de la société mondialisée actuelle »⁴.

La liberté religieuse ? Elle est omniprésente dans maints discours, aussi bien pour salir la mémoire des martyrs qui auraient versé leur sang pour elle⁵ que pour entretenir le faux œcuménisme et le dialogue interreligieux tous azimuts, et bien sûr lorsqu'il s'agit de prêcher les droits de l'homme dans les cercles onusiens. Elle est sans cesse pré-supposée et postulée en amont de tout credo, de toute vérité, de toute religion et de tout culte. Un postulat foncièrement relativiste et indifférentiste par lequel le pape voudrait pourtant défendre la vérité de la religion catholique⁶. L'aboutissement de cette contradiction interne aboutit à célébrer la laïcité « à l'américaine », couronnement de la liberté religieuse et seule condition d'expression légitime de la foi dans la société. La laïcisation remplace ainsi le règne de Notre-Seigneur sur les nations.

L'œcuménisme ? Dès les premiers mois de son pontificat, Benoît XVI a multiplié les rencontres, dont les plus remarquées eurent lieu à la synagogue de Cologne le 19 août 2005 et à la mosquée d'Istanbul le 30 novembre 2006⁷. Il a repris à son compte le fumeux « esprit d'Assise » parce que, selon lui, « c'est dans la prière qu'il est possible de faire une expérience particulière

de Dieu et d'en tirer des encouragements efficaces dans le dévouement à la cause de la paix »⁸. On pourrait donc invoquer n'importe quelle idole pour faire l'expérience de Dieu ? On obtiendrait donc la paix par l'entremise de toutes les religions de la terre et des enfers, toutes les sectes et les courants de pensée les plus divers, y compris maçonniques ?

A cet idéal dévoyé Benoît XVI appelle spécialement « les trois religions monothéistes » « à coopérer entre elles pour le bien commun de l'humanité, en servant la cause de la justice et de la paix dans le monde. » Car, affirme le pape en reprenant l'enseignement de Vatican II, « judaïsme, christianisme, et islam croient dans le Dieu unique, Créateur du ciel et de la terre »⁹.

Le pape actuel continue donc ici l'œuvre de son prédécesseur, l'œil fixé sur cette chimère de l'unité du genre humain fondée sur la sacro-sainte dignité de la personne¹⁰. En réalité, cette unité n'est qu'un idéal naturaliste, une illusoire fraternité universelle qui asservit l'Église à l'humanité au sein de la société mondialisée¹¹.

1. Rencontre du 29 août 2005 avec Mgr Fel- lay.

2. Homélie après la concélébration eucharistique avec les cardinaux électeurs en la chapelle Sixtine, 20 avril 2005, n.3.

3. Discours du 22 décembre 2005.

4. Homélie-programme du 20 avril 2005.

5. Discours aux cardinaux du 22 décembre 2005.

6. Rencontre interreligieuse à New York le 17 avril et discours à l'O.N.U. le 18 avril 2008. Voir *DICI* n°175, mai 2008.

7. Tout récemment encore, l'œcuménisme et le dialogue interreligieux faisaient partie intégrante du séjour de Benoît XVI aux États-Unis : visite à la synagogue, rencontre œcuménique, allocution devant deux cents représentants juifs, hindouistes, musulmans, bouddhistes, etc.

8. Lettre à Mgr Sorrentino à l'occasion du 20e anniversaire de la rencontre interreligieuse de prière pour la paix, 2 septembre 2006.

9. Allocution à la délégation du Comité juif américain (American Jewish Committee), le 16 mars 2006. Voir *Nostra Ætate*, 28 octobre 1965.

10. Message du 12 décembre 2006 pour la journée de la paix du 1er janvier 2007.

11. Voir les discours de Benoît XVI au camp d'Auschwitz-Birkenau, le 28 mars 2006 ; à Ratisbonne, le 12 septembre 2006 ; devant les représentants de l'Islam en Italie et les Ambassadeurs de pays musulmans, le 25 septembre 2006 ; la lettre à l'archevêque d'Assise du 2

Conclusion du dossier : quelle doit-être notre attitude ?

A la lumière des questions soulevées et des réponses apportées, la conclusion porte sur deux aspects corrélatifs :

- les conclusions théoriques :
- les applications pratiques.

I – Les leçons des 20 dernières années :

1. Les sacres étaient le moyen nécessaire pour assurer la pérennité de la Tradition, de sa survie et de son intégrité doctrinale particulièrement :

a. Pour assurer librement les ordinations et par là le développement de la Tradition sans devoir obtenir de Rome des évêques au cas par cas au prix de concessions doctrinales ;

b. Pour assurer la validité des sacrements de confirmation et d'extrême-onction ;

2. Le ralliement des instituts *Ecclesia Dei* montre *a posteriori* par :

- a. Les déviations doctrinales ;
- b. La division créée ;

que cette solution était vouée à l'échec.

3. Rome n'a pas changé.

II – Les applications pratiques

Elles entraînent trois questions :

– quelle doit être l'attitude actuelle de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X vis-à-vis de Rome ?

– quelle doit être notre attitude vis-à-vis des ralliés ?

– quelle doit être notre attitude personnelle dans cette crise de l'Eglise ?

L'attitude de la Fraternité Saint-Pie X relativement à Rome

A cette première question, la réponse nous est clairement donnée par le supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, S.Exc. Mgr B. Fellay : « (...) rien n'a changé dans la volonté de Rome de poursuivre les orientations conciliaires, malgré quarante années de crise, malgré les couvents dépeuplés, les presbytères abandonnés, les églises vides. Les universités catholiques persistent dans leurs divagations, l'enseignement du catéchisme reste une inconnue alors que l'école catholique n'existe plus comme spécifiquement catholique : c'est devenu une espèce éteinte... »

Voici pourquoi la Fraternité Saint-Pie X ne peut pas 'signer d'accord'. Elle se réjouit franchement de la volonté papale de réintroduire le rite ancien et vénérable de la sainte Messe, mais découvre aussi la résistance parfois farouche d'épiscopats entiers. Sans désespérer, sans impatience, nous constatons que le temps d'un accord n'est pas encore venu. Cela ne nous empêche pas de continuer d'espérer, de continuer le chemin défini dès l'an 2000. Nous continuons de demander au Saint-Père l'annulation du décret d'excommunication de 1988, car nous sommes persuadés que cela ferait le plus grand bien à l'Eglise et nous vous encourageons à prier pour que cela se réalise. Mais il serait très imprudent et précipité de se lancer inconsidérément

dans la poursuite d'un accord pratique qui ne serait pas fondé sur les principes fondamentaux de l'Eglise, tout spécialement sur la foi. »¹.

Dès lors, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X continue, d'une part, son travail apostolique aux quatre coins de l'univers et, d'autre part, son ministère critique, œuvrant par là au retour de Rome à la Tradition de l'Eglise.

Notre attitude vis-à-vis des ralliés

Compte tenu des graves déviations doctrinales desdits instituts, trois mesures semblent s'imposer :

– Ne pas assister aux messes de ces derniers² comme le rappelait Mgr Lefebvre ainsi que M. l'abbé de Cacqueray (dans un passage portant davantage sur les messes *Motu proprio*) :

« N'estimons pas que notre formation, même bonne, nous place au-dessus de ces dangers : d'autres, et en grand nombre, n'y ont pas résisté. Il me semble que l'histoire des sociétés qui dépendent de la commission *Ecclesia Dei* démontre éloquemment qu'il est hélas possible, après l'adoration du Christ couronné par la liturgie, d'assister à son découronnement par la prédication. Je ne veux pas dire que l'on perd la foi en écoutant, une fois en passant, un sermon imprégné des erreurs modernes. Cependant, il est bien nécessaire d'avoir conscience des trois points suivants :

✦ Tout d'abord, l'humilité d'une âme doit naturellement l'incliner à se défier d'elle-même et à ne pas prendre

CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Thomas GOMES	11 mai
Pia LACROIX	24 mai
Blandine COCAULT-DUVERGER	25 mai

Ont contracté mariage devant l'Eglise

Baptiste RINSANT avec Adriana NEGRETE	17 mai
--	--------

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Madeleine THIEDEY, 94 ans	30 avril
Raymonde de MAISTRE, 94 ans	7 mai
Adeline LAGOURGUE, 70 ans	15 mai

Nous recommandons à vos prières l'âme de Thierry d'Herbécourt, fidèle de la première heure de Saint-Nicolas, décédé le 17 février 2008. R.I.P.

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE

Samedi 31 mai

- de 09h00 à 17h00: retraites de confirmation pour les enfants
- de 10h30 à 13h00, pour les adultes

Dimanche 1^{er} juin

- 10h30: Messe pontificale célébrée par Mgr Bernard Fellay
- 16h00: cérémonie des confirmations suivie du Salut du St Sacrement
- vente de miel sur le parvis

Mercredi 4 juin

- 15h00: réunion de la croisade eucharistique
- 19h30: réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul
- 20h00 conférence-projection par le Dr Dickès « Rosa Mistica - La Mission des Philippines »

Vendredi 6 juin

- de 18h00 à 20h00: consultations notariales gratuites (salle des catéchismes)

Samedi 7 juin

- Pèlerinage à Montligeon pour les âmes du purgatoire. Départ en car à 07h00 sur le parvis. Tél. 0143744866

Samedi 7 juin et dimanche 8 juin

- Grande kermesse paroissiale de Saint-Nicolas au Cirque d'Hiver, 110 rue Amelot Paris XI^e:
- samedi de 14h00 à 22h30 et dimanche de 10h30 à 19h00

Lundi 9 juin

- A partir de la messe de 18h30: réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX

Vendredi 13 juin

- 19h15: Chapelet des hommes

Dimanche 15 juin

- Concert spirituel à 15h30
- Sur le parvis: vente de gâteaux pour le MJCF Paris-Sud et pour l'école Saint-Joseph à Chartres

Mardi 17 juin

- 20h30: concert spirituel

Mercredi 18 juin

- 17h00 départ en retraite des inscrits pour la communion solennelle
- 19h30: réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul

Jeu-di 19 juin

- 19h15 réunion du chapitre de l'Ordre des Chevaliers de Notre-Dame

Concert spirituel

Galuppi
Zelenka
Hasse

Magnificat
Miserere
Messe en ré

Chœur de St-Nicolas
Ensemble instrumental Janua Caeli
Direction: Vincent Lecornier

Eglise St-Nicolas-du-Chardonnet
Paris, 5^e - Métro: Maubert-Mutualité

Entrée libre

Dimanche 15 juin 2008, 15h30 - Mardi 17 juin 2008, 20h30

Vendredi 20 juin

- de 18h00 à 20h00: consultations juridiques gratuites (s. des catéchismes)
- 20h45 en salle des catéchismes « Les fourberies de Scapin » par la troupe de théâtre de la paroisse

Samedi 21 juin

- A 16h00 réunion du service liturgique

Dimanche 22 juin

- 10h30: Cérémonie des communions solennelles
- Quête pour les missions du Mexique
- Réunion du Tiers Ordre dominicain

Mercredi 25 juin

- 20h45: reprise des « Fourberies de Scapin »

Jeu-di 26 juin

- 21h00 sur le parvis départ en car pour les ordinations à Ecône - Retour samedi 28 juin vers 06h30

Samedi 28 juin

- Sortie des enfants du catéchisme

Dimanche 29 juin

- A 09h00 première messe de M. l'abbé Cadier
- 10h30 première messe de M. l'abbé Legrier

Mardi 1^{er} juillet

- A 18h30 première messe de M. l'abbé Pons

Dimanche 6 juillet

- A 09h00 première messe de M. l'abbé Balou
- A 10h30 Grand Messe du jubilé des 25 ans de sacerdoce de M. l'abbé Xavier Beauvais. Vin d'honneur sur le parvis après la messe.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple: 22 euros De soutien: 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre: LE CHARDONNET — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...)